

# BUCHENWALD - DORA

## ET LEURS COMMANDOS

Bulletin Trimestriel de l'Amicale des Déportés Résistants Patriotes et Familles de Disparus de Buchenwald-Dora et Commandos Dépendants

Rédaction - Administration  
Permanence de l'Amicale

10, Rue Leroux, PARIS-16<sup>e</sup>

Téléphone : KLÉber 84-05

Compte Chèque Postal  
PARIS 10.250-79

# SON COMBAT A BUCHENWALD

Déjà trois mois qu'il nous a quittés. Et pourtant, au fond de mon être, je ne l'admets pas plus que le premier jour.

Ce n'est pas possible d'admettre qu'il ne soit plus là.

Certes, déjà, nous étions privés de sa présence permanente.

Les conséquences de l'acharnement bestial que les S.S. de l'avenue Foch avaient mis à vouloir le faire parler — comme si un lanhès pouvait faiblir — nous l'avaient déjà un peu enlevé.

Mais enfin, nous le sentions là. Dans les circonstances graves, sur les problèmes importants, quelques mots au téléphone et le point était fait, la position déterminée.

\*\*

J'ai connu Frédéric à Buchenwald, au petit camp. Il s'acharnait à regrouper les anciens des réseaux qu'il avait contrôlés à son titre de délégué du Comité National de Londres.

Un certain courant « anti » régnait alors à Buchenwald, même dans les conditions de la mort à chaque coin de block. Des hommes, porteurs du titre de Français, déjà s'acharnaient à jeter dans le collectif de la Résistance des ferments de discorde. Ils pensaient davantage à l'avenir de leurs privilèges qu'à celui du pays. Et cela, alors que le fascisme agresseur était encore debout. Cela alors que Berlin n'était pas tombé.

Il faut dire d'ailleurs que, pour certains de ces « diviseurs » déjà à l'œuvre, la Résistance, la lutte pour la libération du sol national ne leur avaient pas coûté trop de sacrifices. Il ne s'agissait pas de ceux qui, comme Frédéric Manhès, avaient tout offert à la cause de la Patrie.

Pour lui tout était simple. Une seule préoccupation l'habitait, une seule : la défaite de l'ennemi, le monstre hitléro-allemand, la libération de la Patrie.

L'histoire de la Résistance a établi qu'en France occupée il s'était, dès la première heure, dévoué corps et âme à réaliser l'union de ceux qui n'avaient pas fléchi. Il ne s'était posé de question ni sur les affiliations politiques ou syndicales, ni sur les idéologies de ceux qui ne désespéraient pas de la France. Il ne se préoccupait que de leur volonté, que de leur capacité de combattre.

Sa formule était, dans tous les domaines, celle magnifique des F.T.P.F. : « FRANCE D'ABORD ».

A Buchenwald, il « fonça » avec toute sa conviction, toute sa fougue, sur les diviseurs ; il connaissait l'importance de l'organisation

combattante dont, avec d'autres camarades, j'assumais la responsabilité. Nos préoccupations étaient exactement de même nature. Une première rencontre, une première discussion à l'extrémité du block 56, et l'unité de la Résistance était faite à Buchenwald.

Le Comité Clandestin des Intéressés Français était constitué reposant sur 6 groupes de 6 à 7 organisations chacun.

Les ressortissants de plus de 40 organisations de la Résistance Française allaient sous son autorité commencer à agir :

- pour le respect des Français dans le camp;
- pour le développement de la solidarité au bénéfice des plus affaiblis et des jeunes;
- pour l'obtention de kommandos moins pénibles;
- pour l'opposition aux départs en transport ; jusqu'alors, les Français étaient d'office envoyés dans les kommandos les plus pénibles. C'est ainsi que la presque intégralité des convois venus de France en 1942, fin 1943 et début 1944 avaient alimenté le monstre de Dora;
- pour le sabotage de la production de guerre allemande dans les usines, de la MI Bau, de la Guslwoff;
- pour l'organisation combattante des Français dans le cadre du collectif général, afin d'être prêts à se défendre contre les S.S. ou à les attaquer si possible pour se libérer.

Il faudra un jour écrire l'histoire des luttes de Buchenwald conduites dans l'unité, il est possible de dire dans la cohésion totale des Résistants français ; les diviseurs avaient dû lâcher pied.

\*\*

Cette histoire d'une bataille pour la vie, pour la participation, même du fond de l'ignoble « lager », à la lutte de la Résistance en France et à celle des armées alliées, constitue la plus belle, la plus vraie des biographies du grand Français, de l'homme d'honneur et de courage qu'a été et que restera dans notre mémoire Frédéric MANHÈS.

Nous voudrions chaque fois que possible, dans ce Bulletin, le montrer ainsi à la tête des Résistants qu'il avait su unir.

Ainsi, nous sentirons mieux la présence de celui qui a tant fait pour unir, de celui qui savait si bien écarter ce qui divise.

Marcel PAUL,  
Ancien Secrétaire du Comité des Intéressés Français de Buchenwald.



POUR L'ABROGATION DES ORDONNANCES  
POUR LA DEFENSE DE NOS DROITS

LE 3 OCTOBRE - PLACE DE L'OPÉRA

NOUS MANIFESTERONS AVEC TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS

Ferme et résolu le monde ancien combattant se dresse pour la défense de ses droits et le respect de sa dignité. L'Amicale « Buchenwald-Dora » s'associe pleinement aux actions et manifestations engagées sous l'égide de l'U.F.A.C. et engage ses adhérents et lecteurs du bulletin à y participer nombreux.

Résumons, si vous le voulez bien, le problème posé depuis l'année dernière. Les ordonnances spoliatrices de 1958 et en particulier la suppression de la retraite du combattant ont fait apparaître avec éclat la terrible menace qui pèse sur toutes les catégories d'A.C. et victimes de guerre. Depuis, tous les droits acquis sont en péril, toutes les revendications posées vouées par avance à l'échec.

Qui oserait encore en douter ? Cette retraite du combattant considérée à juste titre comme une dette sacrée, comme un droit imprescriptible, le gouvernement ne l'a-t-il pas supprimée d'un trait de plume alors que chacun la croyait inviolable ? C'est la voie ouverte à toutes les violations. Qui a OSE commettre un tel acte est capable d'aller beaucoup plus loin.

Tandis que le ministre des Finances déclare « on ne pénalise pas le capital », le gouvernement tout entier décide de pénaliser ceux qui ont versé leur sang,

les combattants, les victimes de guerre. Cette nouvelle conception de l'échelle des valeurs, appliquée et étalée publiquement, fait réfléchir les plus enclins à la résignation et c'est pourquoi devant les faits, tout le monde ancien combattant est désormais dressé, uni et résolu.

Les grandes manifestations de février dernier à Paris et dans toute la France, malgré leur ampleur, n'ont pas réussi à faire reculer le gouvernement. Celui-ci demeura sourd à la protestation. Malgré les bruits « rassurants », il maintient les ordonnances contre les anciens combattants et victimes de guerre et même les renforce. Cette attitude contribue à faire réfléchir les hésitants, ceux qui croyaient encore « qu'on » avait fait une « erreur » malheureuse laquelle serait vite réparée. Tout le monde comprend maintenant qu'il ne s'agit pas d'une erreur mais d'une orientation parfaitement réfléchie et appliquée impitoyablement.

Enfin, chacun comprend qu'il ne s'agit pas d'une mesure d'économie quelconque, histoire de récupérer quelques milliards mais que, ce qui est en cause en définitive, porte sur le principe fondamental du droit à réparation auquel on veut substituer la notion d'assistance. L'ordonnance supprimant la gestion des offices

(Suite page 2)

**Le 3 OCTOBRE (Suite)**

départementaux par les A.C. eux-mêmes n'est qu'une des multiples formes pour atteindre ce but ; elle constitue une étape dans la voie qui transformerait peu à peu ces offices en une sorte de bureau de bienfaisance pour victimes de guerre en détresse. Le rétablissement de la retraite des A.C. à certaines catégories se place rigoureusement dans cet ordre d'idée. Bien des textes officiels publiés depuis un an sont le reflet exact de cet esprit.

La notion d'assistance — c'est-à-dire la CHARITÉ — est infiniment moins coûteuse et plus « économique » que l'application du DROIT A REPARATION ; c'est par ce froid calcul qu'on voudrait parvenir, étape par étape, à la réduction de plus en plus poussée du budget des A.C. et V.G. Les ordonnances de 1953 sont la première étape ; les menaces immédiates sur les petites pensions en sont une autre ; avant peu tous les ayants droit à réparation seraient atteints. C'est pourquoi en luttant côte à côte pour le rétablissement de la retraite, pour l'abrogation des ordonnances, nous défendons non seulement les droits déjà atteints mais nous travaillons à préserver l'avenir et tous les droits de ceux que les guerres ont durement frappé. C'est la seule voie possible.

Les A.C. et victimes de guerre peuvent-ils subir les atteintes aux droits les plus sacrés et ne rien dire ? CERTES NON. Peuvent-ils écarter la menace, faire respecter les droits acquis et la justice ? OUI, ILS LE PEUVENT

Il faudra bien que le gouvernement entende leur voix.

Durant ce mois de septembre déjà se sont déroulées de nombreuses manifestations dans les départements et localités de notre pays. Mais préparons-nous au grand rassemblement du 3 octobre, à 14 h. 30, à PARIS, place de l'Opéra. Les rescapés de Buchenwald et Dora et les familles de nos disparus seront présents au milieu de tous les anciens combattants et victimes de guerre, à l'appel de l'U.F.A.C., des A.C.P.G. et des Amicales régimentaires.

**PENSIONS POUR NAZIS**

En 1958, des pensions ont été versées aux anciens dignitaires nazis dont le total s'élève à un milliard 370 millions de marks.

Le mark étant estimé à 100 F. cela représente 137 milliards de francs.

**REFUS DE L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE D'INDEMNISER LES VICTIMES DU NAZISME**

Dans la très prospère Allemagne de M. Konrad ADENAUER, où les profiteurs de guerre jouissent du « miracle économique » et où les généraux hitlériens et autres criminels de guerre bénéficient de grasses pensions, on a beaucoup de mépris pour les rescapés « étrangers » des camps de la mort hitlériens. On n'aime surtout pas entendre parler d'avoir à leur payer indemnités et réparations. A tel point qu'un journal de Hambourg, « Die Welt », qualifie ces rescapés « d'indécents gloutons ». Ainsi, en 1959, un journal allemand, d'autres l'ont exprimé autrement, PEUT TRANQUILLEMENT et en toute sécurité injurier les survivants et les ayants-droits de disparus des monstrueux camps allemands de la mort.

Certes, le gouvernement du Chancelier Adenauer déclare paternellement qu'il va chercher une solution « juste et digne ». Il n'a pas dit quand. Mais d'abord, par « esprit de justice », il ne veut rien payer aux RESISTANTS, lesquels « ont violé les lois de la guerre » face à ces braves S.S. qui, comme chacun sait, respectaient ces mêmes lois à Oradour-sur-Glane, Auschwitz, Buchenwald, Ravensbruck, etc., etc. Rien, non plus, pour les « RAFFLES », comme par exemple ces trois cents San-Claudiens « convoqués » sur la place du Pré, le 9 avril 1944 ; non, M. Adenauer ne veut pas entendre parler d'eux. En ce qui concerne les familles des disparus, la « dignité », selon les maîtres de Bonn, leur interdit de les indemniser en quoi que ce soit. Peut-être pour les autres, certaines catégories de « POLITIQUES », que le Gouvernement Fédéral sélectionnera lui-même, on verra, on expertisera...

Tel est, en résumé, le contenu de la réponse du Gouvernement de la République Fédérale Allemande à la demande du Gouvernement Français.

Nous nous élevons de toutes nos forces contre les conceptions outrageantes « de justice et de dignité » du chancelier allemand. Nous n'avons pas oublié la responsabilité du peuple allemand et, surtout, les responsabilités terribles d'une forte partie des cadres actuels de l'Etat Fédéral. L'Allemagne n'a pas à trier, expertiser, sélectionner les « cas » de déportation. La prospère Allemagne d'aujourd'hui doit payer sans tergiverser ; elle doit réparer ce qui est réparable : c'est tout et c'est peu si l'on considère l'effroyable hécatombe dont elle porte la lourde responsabilité devant l'Histoire. Les « cas » cela ne la regarde pas. Les cas belges, c'est l'affaire des Belges ; les cas français, l'affaire des Français, etc. En aucune façon le Gouvernement Fédéral ne peut prétendre se poser en juge ou arbitre en cette affaire. Sa réponse est une exigence que le Gouvernement Français se doit de repousser dans les formes diplomatiques qu'il voudra, mais que ce soit net.

Sur cette question des indemnités, nous estimons qu'il appartient au Gouvernement Français, en accord avec les intéressés et leurs représentants : les Associations, de fixer le nombre et le montant des indemnités à payer par l'Allemagne Fédérale.

(Suite page 4)

**LA DIRECTION DE L'AMICALE**

Le VI<sup>e</sup> Congrès de l'Amicale a élu la présidence et le Conseil d'Administration de notre Association dans sa dernière séance, le 21 JUIN, à SAINT-CLAUDE. Le même jour, le C.A., réuni à l'issue du repas fraternel, a désigné son bureau national. Enfin le bureau national, dans sa première séance, a choisi en son sein le secrétariat. La direction de l'Amicale se présente donc comme suit :

**PRESIDENT** : Colonel Frédéric-Henri MANHES, † 25-6-1959.

**Vice-Présidents** :

- Marcel PAUL.
- Général de LA MORLAIS.
- Dr Jean ROUSSET.
- Dr Léon ELMELIK.
- André LEROY.

**Membres du Bureau** :

- Roger ARNOULD.
- Robert BARBIER.
- Jean-Marie de BOUARD.
- Pierre BRETON.
- René CADORET.
- Robert DARSONVILLE.
- Mme Suzanne CHEVALIER.
- Paul GUIGNARD.
- Henri GUILBERT.
- Louis HERACLE.
- Richard LEDOUX.
- Jean LEGRAND.
- Paul MAURY.
- Marcel PETIT.
- Roger ROMER.
- Charles ROTH.
- Mme Gabrielle SCHMIDT.

**SECRETARIAT** :

- Secrétaire Général : Charles ROTH.
- Secrétaire Général Adjoint : Roger ARNOULD.
- Secrétaire Administratif : Richard LEDOUX.
- Secrétaires : Jean-Marie de BOUARD. Paul GUIGNARD.
- Trésorière : Mme Gabrielle SCHMIDT.
- Trésorier Adjoint : Louis HERACLE.

\*\*

Liste alphabétique des 51 membres du Conseil d'Administration avec indication du camp ou commando, degré de parenté pour les membres des familles de disparus et la ville ou localité de résidence de chacun d'eux.

- Daniel ANKER (Buchenwald), CHATENAY-MALABRY (Seine).
- Fernand ARNAL (Buchenwald), AVIGNON (Vaucluse).
- Roger ARNOULD (Buchenwald), PARIS.
- Robert BARBIER (Buchenwald), PARIS.
- Jean-Marie de BOUARD (Buchenwald), PARIS.
- Edouard BOYER (Buchenwald), SAINT-MANDE (Seine).
- Pierre BRETON (Dora), SARTROUVILLE (Seine-et-Oise).
- René CADORET (Buchenwald), CLICHY (Seine).
- Jean CETRE (Buchenwald), DIJON (Côte-d'Or).
- Mme Suzanne CHEVALIER (veuve de déporté à Ellrich), MONTARGIS (Loiret).
- Georges CRETIN (rescapé de Gardelegen), SAINT-CLAUDE ((Jura).
- Bernard CYMERMAN (Buchenwald), PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales).
- Robert DARSONVILLE (Buchenwald), PARIS.
- Henri DEMANNEVILLE (Buchenwald), ROUEN (Seine-Maritime).
- Dr Léon ELMELIK (Buchenwald), L'HAY-LES-ROSES (Seine).
- Louis EVRAT (Buchenwald), THIAIS (Seine).
- Jean-Marie FOSSIER (Buchenwald), LOMME (Nord).
- Léon FIX (Buchenwald), ARCUEIL (Seine).
- Ernest GAILLARD (Nordhausen), CAMBRAI (Nord).
- Paul GUIGNARD (Weimar), PARIS.
- Henri GUILBERT (Buchenwald), ARCUEIL (Seine).
- Louis HERACLE (Buchenwald), PARIS.
- Emile ISELIN (Buchenwald), CAEN (Calvados).
- Roger JACQUET (Buchenwald), ORSAY (Seine-et-Oise).
- Georges JOUGIER (Laura), HOUILLES (Seine-et-Oise).
- Gaétan JUFFROY (Buchenwald), OLIVET (Loiret).
- Robert LANÇON (Ellrich), SAINT-CLAUDE (Jura).
- Jean LASTENNET (Buchenwald), ALFORTVILLE (Seine).
- Richard LEDOUX (Buchenwald), AUBERVILLIERS (Seine).
- Jean LEGRAND (Buchenwald), BERNAY (Eure).
- André LEROY (Weimar), PARIS.
- Jean LLOUBES (Buchenwald), PARIS.
- Colonel Frédéric-H. MANHES, Président (1889-1959).
- Pierre MANIA (Buchenwald), ROUEN (Seine-Maritime).
- Louis MARCOVITCH (Buchenwald), PARIS.
- Paul MAURY (Buchenwald), PARIS.
- Général de La MORLAIS (Père de déporté Ellrich), PARIS.
- André OLLU (Buchenwald), NANTES (Loire-Atlantique).
- René PALLOT (Dora), SAINT-CLAUDE (Jura).
- Marcel PAUL (Buchenwald), PARIS.
- Robert PAULMIER (Buchenwald), TRIEL (Seine-et-Oise).
- Simon PERNOD (Dora), NANTUA (Ain).
- Marcel PETIT (Dora), PARIS.
- Pierre PROVOST (Buchenwald), VILLEJUIF (Seine).
- Roger ROMER (Buchenwald), PARIS.
- Charles ROTH (Buchenwald), PARIS.
- Félix SABA (Laura), SURESNES (Seine).
- Mme Claudie SARTORI (veuve de déporté, Langenstein), PARIS.
- Mme Gabrielle SCHMIDT (veuve de déporté, Tekla), EPINAY (Seine).
- Abbé Jean SCHYRR (Buchenwald), LORMONT (Gironde).

*Des Meubles ?*

OUI! MAIS DU BEAU MEUBLE

DIRECTEMENT  
DU FABRICANT  
AU PARTICULIER  
Chez

**Marcel VITTET**

(Ancien Déporté de Buchenwald)

11, Rue Alexis-Penan  
à MONTREUIL (Seine)

Méto : Croix-de-Chavaux  
Tél. : AVR. 58-34

LIVRAISON GRATUITE  
Catalogue gratuit  
sur demande



Cérémonie devant le Monument du Maquis du Haut-Jura.  
Le drapeau de l'Amicale fait face aux personnalités et à la foule.

## SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT DU PERE-LACHAISE

— Versements au compte CCP : dons personnels et listes en retour . . . .	37.776 frs
— Recueilli dans les 2 troncs de l'Exposition à Saint-Claude . . . . .	50.500 frs
— Vente aux enchères au cours du repas de clôture du Congrès d'un « don » personnel du camarade Cyerman . . . . .	25.000 frs
— Versement au Congrès : de l'Amicale de Buchenwald de Belgique . . . . .	9.000 frs (1.000 frs belges)
— Versement au Congrès : de l'Amicale de Buchenwald de l'Allemagne Fédérale . . . . .	10.000 frs (100 DM.)

Total juin-juillet . . . . 132.276 frs  
TOTAL GENERAL DE LA

SOUSCRIPTION : 2.675.037 frs

Il reste encore de très nombreuses listes en circulation. Que nos collecteurs ne tardent pas à les renvoyer. On peut toujours retirer de nouvelles listes. Ecrire au « Comité du Monument Buchenwald-Dora », 8, rue Viow-Whitcomb, Paris-16<sup>e</sup>.

Verser les fonds au Compte Chèque Postal du Trésorier : Paul Maury, 14, rue de l'Ouest, Paris-14<sup>e</sup> - C.C.P. 10.723.75.

## EN ECOUTANT LA CHANSON DES SAPINS DU JURA

Au cours du repas fraternel qui clôture notre VI<sup>e</sup> Congrès, une déportée résistante jurassienne Madame Florence VILLARD, plus connue sous le nom de Yvette EPAILLY, est venue dire des poèmes dont elle est l'auteur. Plusieurs de ses poèmes ont été écrits en déportation et c'est dans une atmos-

phère pleine d'émotion que les congressistes l'écouteront dire son amour du pays natal, notamment dans la très belle « Chanson des Sapins du Jura ». Voici l'un de ses poèmes, un sonnet qui évoque les jours de 1945, du retour des rescapés dans leur patrie; il est intitulé :

### LE BAISER DU RETOUR

C'étaient des jours de deuil, d'angoisse et de malheur  
Faits de lente agonie et de compagnes mortes  
Lorsque le camp maudit, sur nous, fermait ses portes  
Sur son noir horizon de détresse et de peur.

Mais, parfois, secouant notre sombre terreur  
Un chant vivait en nous. Il nous servait d'escorte  
Il parlait du Pays à nos âmes plus fortes,  
D'un Pays triomphant de courage et d'honneur.

Et nous foulions enfin notre terre française...  
Les soldats avec nous chantaient la Marseillaise...  
Je vis d'un jeune gars l'uniforme flétri,

Je lisais sur son front, ses luttas, sa vaillance,  
Et j'embrassai soudain ce visage meurtri  
Pour remercier en Lui tout mon peuple de France.

## APPEL

Le Congrès National de l'Amicale Buchenwald-Dora, réuni à Saint-Claude, les 20 et 21 juin 1959, approuvant le rapport moral présenté par son Secrétaire général, considère que la principale des tâches qui incombent à chaque déporté est celle de l'unité de la Déportation.

Il appelle tous les anciens de Buchenwald-Dora et leurs commandos, toutes les familles de nos disparus, à rallier l'Amicale de Buchenwald-Dora, qui est leur meilleur soutien et qui a montré, par les pèlerinages à Buchenwald et à Dora, par sa juste position vis-à-vis du réarmement allemand, par la défense constante de leurs droits, qu'elle est une grande force capable de les aider à obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications, autant morales que matérielles.

Si chacun des déportés, chacune de nos familles de disparus a ce même souci, si tous les rapprochements se font dans un même esprit de camaraderie et d'amitié, notre Amicale aura bien contribué à l'unité de la Déportation, qui est l'arme invincible dans les luttes à venir.

# REPARLONS DU CONGRÈS DE ST-CLAUDE

L'EXPOSITION SALLE DE L'ANCIEN TRIBUNAL

Voilà trois mois déjà que notre VI<sup>e</sup> Congrès national s'est déroulé à SAINT-CLAUDE. C'était les 20 et 21 juin 1959. Quelques jours plus tard, l'Amicale voyait disparaître son fondateur et président, le Colonel F.H. MANHES. De ce fait, il nous a fallu beaucoup restreindre la place consacrée au compte rendu de cet important congrès qui marque tant dans la vie de l'Amicale.

Cependant, comme promis, nous y revenons dans ce dernier numéro de l'année 1959.

Avant même l'ouverture du Congrès, une exposition sur la Résistance et la Déportation était ouverte au public dès le jeudi 18 juin. Elle se tint Salle de l'Ancien Tribunal, sur la place du Pré. Cette salle était mise à notre disposition par la Municipalité et tout le matériel nécessaire.

Quinze ans après, cette exposition rappelait les combats de la Résistance pour la libération de notre pays, ainsi que les horreurs

le trop lourd tribut payé par les familles de la courageuse cité jurassienne. Si le doyen de la liste douloureuse avait 72 ans, beaucoup d'entre eux avaient 18, 19 ou 20 ans ; oui, c'est trop lourd pour OUBLIER.

Les meilleurs documents de la Résistance furent apportés par les anciens maquisards du Haut-Jura; on remarquait notamment les bouleversantes photographies des héroïques combattants du Pont-de-la-Pile. Les objets, vêtements, lettres, reliques de déportation, vinrent de l'apport spontané des rescapés San-Claudiens et des familles. D'autres documents, dont la liste S. S. du convoi du 11 mai 1944 à Buchenwald, portant parmi les 2050 noms les 300 noms des San-Claudiens, provenaient des archives de l'Amicale. Le « triomphe de la vie » apparaissait enfin sur les visages des enfants de Saint-Claude d'aujourd'hui — photographies de groupes — à l'école ou en colonie de vacances.



Une vue du fond de la salle de l'Exposition.

et les souffrances de la Déportation. Elle évoquait le serment de Buchenwald, le retour des rescapés en 1945, nos espoirs d'alors et nos luttas d'après ; la renaissance du militarisme allemand revanchard, la remise en selle des criminels de guerre non châtiés — tel le général nazi SPEIDEL — autant de choses contraies aux raisons profondes pour lesquelles des millions d'êtres humains ont payé de leurs vies ; autant de mauvais coups pour attiser la haine, préparer une nouvelle guerre, contre l'amitié entre les peuples.

La dernière partie de l'exposition était dominée par un grand hommage à nos héros, à nos disparus. Pèlerinages au camp, le grandiose Mémorial de l'Ettersberg, des photographies montrant notre regretté Président, le Colonel MANHES, ranimant, aux jours anniversaires, la flamme du Soldat Inconnu, à l'Etoile, etc... Il y était clamé que nos frères ne sont pas morts en vain, mais pour « un monde nouveau de paix et de liberté », « pour que VIVE LA FRANCE », et le dernier panneau se terminait par ces mots d'espoir et d'avenir : « A la défaite de la mort — Au triomphe de la vie ».

Au centre de l'exposition, un tableau portant les noms et les âges des 178 San-Claudiens morts et disparus en déportation, montrait

Cette exposition a prouvé surtout que la population de Saint-Claude, comme tous les rescapés de Buchenwald et familles de disparus, N'OUBLIE PAS. Il y eut des milliers de visiteurs, chaque jour dès 8 heures du matin et parfois jusqu'à 22 heures le soir, et surtout beaucoup de jeunes. Ce fait est extrêmement réconfortant et plein de promesses. L'exposition resta ouverte une semaine complète.

Notre Amicale remercie les visiteurs et toutes les personnes de Saint-Claude qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de cette exposition. Citons, entre autres, ce commerçant de la rue du Pré, qui a mis gracieusement à notre disposition une grande vitrine en plein centre de la ville pour annoncer l'exposition et les différentes manifestations et cérémonies à l'occasion de notre Congrès.

Ajoutons que des deux troncs placés à la sortie, dans lesquels de nombreux visiteurs glissèrent leur obole, il a été retiré une somme de plus de 50.000 francs. Celle-ci a été versée au fonds national pour l'érection du Monument de Buchenwald-Dora à Paris.

NOTA. — La photographie du Colonel Manhès que nous publions en première page figurait à l'exposition.

# La Grande Famille de Buchenwald

## NOS DEUILS

Henri CLOUET, de Verdun, ancien de Buchenwald et de Mulhausen, matricule 51.547. Il était âgé de 59 ans. Nos amis de la Meuse sont allés nombreux lui rendre un dernier hommage. Retraçant la vie exemplaire de notre camarade, M. COCHENET, président de l'Association départementale des déportés, l'évoqua en ces termes :

« Il est de mon devoir, dans cet ultime adieu, de dire tout ce qui est beau et grand dans la modestie de ce frère que nous perdons. Courageux et fort, il gagnait aisément sa vie et comme tant d'autres, il aurait pu laisser passer l'orage... Mais il était de ces Français qui ne savent pas courber l'échine et, le 2 septembre 1942, la milice de Reims faisait irruption chez lui, revolver au poing. Pour cet homme, un calvaire douloureux commençait, c'est-à-dire les tortures. Il fut condamné à deux ans de prison pour distribution de tracts anti-allemands.

Ce fut alors la chaîne infernale : Châlons, Clairvaux, Compiègne, puis Buchenwald. Pour nous, qui savons, cette simple énumération de noms cruels et sinistres représente un épouvantable martyre.

Pourtant, avec une volonté inébranlable, il a lutté jusqu'à l'extrême limite de ses forces et le 29 avril 1945, il était sauvé par la Libération. Mais ce Français robuste n'était plus qu'un squelette vivant. Il lui fallut un an de soins dévoués pour qu'il puisse se lever et marcher.

La vie reprenant ses droits, il cherche du travail, rassemble ses frères de misère et crée l'Association des Déportés dans le département. Seulement la volonté, le courage, ne peuvent tout. Ses jambes enflées par l'œdème le faisant cruellement souffrir, une artérite rebelle à tout traitement l'oblige à suspendre ses activités, et ce sont ses amis qui devront l'obliger à demander la pension à laquelle il a droit.

Il faudra attendre jusqu'en 1951 pour que cet homme à qui on a refusé la carte de déporté résistant se fasse octroyer par l'Etat une pension de victime civile de 100 %, ce qui représente à l'heure actuelle 22.700 fr. par mois. Ce n'est pas une pension, c'est une aumône de la patrie reconnaissante. »

**NOURY Jean-Baptiste**, décédé le 25-6-59, à l'âge de 53 ans, de Nanterre (Seine).

Déporté à Buchenwald, en septembre 1943, matricule 21.176, membre de la Brigade d'Action Libératrice.

**James TILLARD**, de la Seine-Maritime, décédé à l'âge de 49 ans, à la suite de maladie contractée dans les Camps.

**Yves VELLY**, de Pontivy, Buchenwald, 30.709.

Les retours du dernier Bulletin nous ont appris les décès suivants :

**Mme Félicie LEGRIS**, ancienne de Ravensbrück; avait participé à notre dernier Pèlerinage (de Metz).

**Jules BOUR**, de Bitche (Moselle).

**Victor LASA**, de Biarritz.

**Louis MARLO**, de Bar-sur-Aube.

**Mme PONCET**, de Cusset (Allier).

**Mme CADIER**, de Courcôme (Charente).

**Mme CORNIER**, d'Ambilly (Haute-Savoie).

Aux familles de ces camarades disparus ces derniers temps, l'Amicale adresse ses plus vives sympathies.

## COMMUNIQUE

Le lundi 12 octobre, à 11 heures du matin, aura lieu, au Cimetière de TURQUANT, par MONT-SOREAU (Maine-et-Loire), la remise d'une plaque à la mémoire de Marceau FLANDRE, par ses camarades de la 7<sup>e</sup> Bau Brigade de Buchenwald.

Le même jour, à 16 heures, au Cimetière du MANS (Sarthe), les mêmes camarades déposeront une plaque à la mémoire de Gaston ALLIAUME.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à Alexandre HEBERT, 12, rue Sombart, cité des Cheminots, LAON (Aisne).

## NAISSANCE

Le 11 juillet 1-59, un petit Michel est né au foyer de M. et Mme Maurice CHEVALLIER, fils et belle-fille de Mme Suzanne CHEVALLIER, de Montargis, membre du Bureau de l'Amicale.

## MARIAGE

Mlle Anne-Marie BARBU, fille de notre ami Marcel BARBU (ancien de Buchenwald et Muhlhausen, 81.203), a épousé M. Pierre BOURDAIS, le 20 juin dernier.

## RECHERCHES

Lucien GUILIANI, né le 26 avril 1920, a été déporté au commando de DUSSELDORF, dépendant de Buchenwald, à partir du 7 mai 1944 jusqu'à la libération. Il recherche deux camarades susceptibles de lui fournir une attestation de présence au Camp.

Prière de se faire connaître à l'Amicale.

## RESOLUTION

Les Déportés de Buchenwald-Dora et les familles des disparus, réunis en leur 6<sup>e</sup> Congrès national, à Saint-Claude (Jura), protestent avec énergie contre les discriminations établies dans l'attribution des cartes de Déportés de la Résistance. L'attitude hautement patriotique des Déportés du camp de Buchenwald et ses commandos, exige la délivrance de la carte D.R. à tous, sans discrimination d'aucune sorte, et les congressistes affirment leur volonté d'agir pour arriver à cette solution d'équité.

Soucieux de l'unité des anciens combattants et bien décidés à ne pas laisser ouvrir une brèche dans leurs rangs, les Déportés de Buchenwald-Dora réclament l'annulation pure et simple de l'ordonnance gouvernementale supprimant la retraite du combattant.

Exprimant leur inquiétude devant l'ignorance de la Jeunesse en ce qui concerne les crimes hitlériens que symbolise notamment Buchenwald; ils demandent que les manuels scolaires (livres d'histoire), accordent à la lutte de la Résistance et au martyre des déportés une importance particulière.

Ils s'élèvent, en outre, avec véhémence contre la clémence accordée aux bourreaux S.S. condamnés à mort, qui ont retrouvé la possibilité de vivre libres et qui ont été graciés.

Cette mesure inadmissible vient accroître l'inquiétude des anciens de Buchenwald-Dora et des familles de disparus qui dénoncent et dénonceront avec force la renaissance du militarisme allemand, source de danger pour la Paix du Monde et particulièrement pour la France.

## VIENT DE PARAITRE

### LA GUERRE DERRIÈRE LES BARBELÉS

Le livre est sous-titré : « Souvenirs d'anciens prisonniers du camp de concentration hitlérien de Buchenwald ». Editions en langues étrangères - Moscou 1959. Traduit du russe en français par V. Joukov.

Ce recueil est composé des mémoires d'anciens membres de l'organisation clandestine militaire et politique des prisonniers de guerre soviétiques du camp. Tous ceux qui ont connu et admiré le comportement courageux et admirable des prisonniers soviétiques à Buchenwald, tous ceux qui veulent connaître plus encore la vérité sur l'existence dans le terrible camp hitlérien et le travail clandestin extraordinaire de la résistance, liront ce livre du plus haut intérêt. C'est une œuvre historique.

— On peut passer commande à l'Amicale. Un volume de 180 pages au prix de 250 francs + 50 francs pour frais d'envoi. Verser le montant au C.C.P. 10.250-79 Paris, au nom de l'Amicale.

### Criminel de Guerre, Chef d'Escadrille

Le pilote de guerre Hartmann, décoré par Hitler de la « croix de chevalier », condamné en U.R.S.S. à 25 ans de détention pour crimes de guerre, vient d'être promu commandant de la 1<sup>re</sup> escadrille de chasse de la nouvelle Luthwaffe allemande.

### LES INDEMNISATIONS (Suite de la page 2)

Aucun nom, aucune liste, aucune catégorisation entre les déportés, survivants ou disparus, ne doivent être soumis au gouvernement allemand. Le règlement aux personnes doit se faire par les organismes français, exclusivement, sans aucun contrôle allemand. Pour le reste, la question est à régler dans notre pays. Que tous les rescapés et familles s'unissent pour faire valoir ce droit à réparation comme pour les autres.

Pour toute votre confiserie  
(Chocolats, Dragées)

Pour toute votre Biscuiterie

## LACOUR

réservera le meilleur accueil  
aux Anciens de Buchenwald-Dora

160, avenue de Versailles

PARIS-16<sup>e</sup>

Tél. : MIRabeau 62-84

EXPEDITION DANS  
TOUTE LA FRANCE

Désormais notre Bulletin est ouvert à la publicité et aux annonces payantes. Ce moyen doit nous aider à tenir le coup financièrement, en raison de l'augmentation du coût de la vie : frais d'impression, routage, etc. Notre Bulletin n'est, certes, pas un grand journal, mais il touche cependant 8.000 lecteurs à qui il est régulièrement adressé.

Ecrivez à l'Amicale avec vos propositions de placards publicitaires ou annonces; nous vous indiquerons notre tarif.

MERCI.

## VOTRE CARTE DE L'AMICALE 1959

Avez-vous pensé à la régler? Il n'est pas trop tard...

Rescapés, familles de nos disparus, l'Amicale compte sur vous;

L'AMICALE C'EST VOUS!

Vos Noms et Prénoms : .....

Votre adresse complète : .....

Camps et Commandos : .....

Degré de parenté : .....

(pour les familles)

Avec ces indications, adressez-nous un mandat de 200 francs (minimum), à notre Compte Chèque Postal : Amicale BUCHENWALD-DORA, 10, rue Leroux, Paris-16<sup>e</sup> C.C.P. PARIS 10.250-79.

## CARTES D'AMIS

Aux termes de nos statuts, seuls les rescapés et les familles de nos disparus ont le droit à la carte de membre actif de l'Amicale. Mais pour toutes les personnes qui, sans être elles-mêmes déportés ou proches parents d'un disparu désirent être à nos côtés, veulent apporter leur soutien à la cause de « CEUX DE BUCHENWALD », nous avons créé la « CARTE D'AMI ».

Elles représentent un appréciable soutien pour notre Amicale. Elles sont vendues 100 francs (et plus si l'on veut).

En général, ces cartes sont placées par les anciens du camp ou les familles. Citons en exemple, notre bon camarade Jean Canard, de Paris-12<sup>e</sup>, qui a placé à lui seul, dans son entourage, 120 « cartes d'amis ». Qui fera mieux ?

RECLAMEZ DES CARTES A L'AMICALE.

Chaque année, nous plaçons des centaines de « cartes d'amis ».